

Le Dimanche
de Roubaix-Tourcoing
 Hebdomadaire
 Illustré
 20 pages d'actualités
 de contes
 et deux feuilletons
 intéressants
 20 cent. à tous nos vendeurs
 et dépositaires.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....	3 mois, 22.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 78.00;
Autres départements.....	22.00;	40.00;	80.00;
Belgique.....	25.00;	45.00;	85.00;
Union Postale: Tarif A.....	35.00;	70.00;	140.00;
Union Postale: Tarif B.....	50.00;	100.00;	200.00;

REDACTION.....

ROUBAIX.....	63 à 71, Grande-Rue. Tél. 337.22, 337.53, 337.54
TOURCOING.....	21, rue de la République. Tél. 11.11
LILLE.....	3, rue Pasteur. Tél. 489.51
PARIS.....	21, Boulevard Poissonnière. Tél. Provence 71.84
MOUSCRON.....	100, rue de la Station. Tél. 8.64

ASTH
 SPÉCIALITÉ
 Laboratoire
 PHARM. DU TRICENT
 BOUBAIX
 Docteur VERNIER
 Remèdes pour
 Asthme, Bronchite, etc.

BILLET PARISIEN

La riposte aux armements allemands

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 28 juin (Minuit).

Ce n'est qu'à une heure avancée de la nuit que M. Pierre Laval à la Chambre, et M. Léon Bérard au Sénat, liront le décret de clôture. Auparavant, le Président du Conseil aura fait au Palais-Bourbon les déclarations attendues relatives à la défense du régime.

Avant de partir en vacances, la Chambre était, en effet, obligée de voter un certain nombre de projets urgents exigeant un accord avec le Luxembourg. L'assainissement du marché du lait, la révision des fonds de commerce, le prix des loyers, enfin, sont autant de problèmes qui, à l'heure où nous écrivons, n'ont pas encore reçu leur solution définitive et qui vont nécessiter, au cours de la nuit, une ou plusieurs « navettes » entre les deux Assemblées. Mais des compromis interviendront, car les deux Chambres ont la volonté d'aboutir sur ces questions.

Un autre problème, plus grave encore, a d'ailleurs retenu leur attention : nous voulons parler des dépenses pour les besoins exceptionnels du département de la Guerre. C'est un radical-socialiste bon teint, M. Archimbaud, qui, en tant que rapporteur du projet, a exposé à la Chambre les besoins de la défense nationale.

Ces besoins grandissent évidemment avec le danger que constitue pour nous le réarmement intensif de l'Allemagne. L'orateur a montré que l'Allemagne est devenue une vaste usine de guerre; toute son industrie est en quelque sorte tournée vers la guerre et si nous ne prenons pas rapidement des mesures de sauvegarde, notamment en réorganisant une partie de notre matériel, nous serons nettement, dans quelques mois, dans une posture d'infériorité.

On peut penser que ce tableau — malheureusement trop exact — a impressionné la Chambre. Car il est clair que nous ne pouvons continuer à tenir notre place dans le monde et à défendre partout nos intérêts qu'en répondant à l'effort militaire de l'Allemagne par un effort correspondant. Course aux armements, dira-t-on ? Peut-être. Mais la faute nous en incombe-t-elle ? Et il est heureux que des députés valaisiens comme M. Archimbaud proclament les premiers que nous devons consacrer de nouveaux efforts à la défense nationale.

Les socialistes et les communistes ne veulent pas, eux, de ces efforts. Mais n'est-ce pas là qu'éclate le mieux l'impuissance du Cartel des gauches de faire œuvre positive. Une fois de plus, les radicaux vont être obligés de se séparer des socialistes. Mais ne se sépareraient-ils pas d'eux définitivement si la loi électorale ne les obligeait pas à cultiver leur collaboration ? R...

Le Congrès des anciens prisonniers de guerre, évadés et otages

Paris, 28 juin. — Le Congrès de la Fédération nationale des anciens prisonniers de guerre, des évadés et otages, a traité vendredi de différentes questions, notamment de la paix.

Le rapporteur, M. Claude, a souligné la nécessité des relations avec les anciens combattants ex-ennemis. « Lundi et mardi prochains, a-t-il dit, une délégation des anciens combattants allemands vient à Paris, pour se réunir avec une délégation de la F.I.D.A.G. »

Plusieurs orateurs sont intervenus, les uns, dont M. Anstett, de Strasbourg, en faveur de conversations entre anciens combattants; les autres, dont MM. Debet et Froissard, de Boulogne, s'opposant à tout rapprochement.

Le Congrès a adopté les conclusions du rapport de M. Claude.

Les méfaits de l'orage



Le Stèle de la Faisanderie, dans les bois de Saint-Cloud, a subi des dégâts dont on peut juger l'importance. De beaux arbres ont été déracinés et offrent un spectacle lamentable.

M. Piétri a présidé hier les grandes manœuvres navales



LE CROISIERE « ALGERIE » (Ph. N.Y.T.)



M. PIÉTRI PASSANT EN REVUE L'ÉQUIPAGE DU « GERFAUL » (Ph. Franco-Press.)

Brest, 28 juin. — Les manœuvres d'Arrée qui s'achèvent à l'est de la baie de Douarnenez sont enveloppées vendredi matin par la brume, au lever du soleil.

Mais bientôt, le voile se déchire laissant apparaître un ciel lumineux, quand à 8 heures, les sonneries de chalons se répètent à bord des cinquante-dix bâtiments de l'armée navale pour le salut aux couleurs que ponctue une salve des canons.

M. Piétri a quitté la « Provence », à 7 h. 30 et à 8 heures, est monté à bord du croiseur « Algérie » portant le marque du vice-amiral Mouget, commandant la première escadre.

Chapeau bas, entouré de son état-major, il a assisté au salut des couleurs, souligné par la « Marseillaise » et le pavillon ministériel a été hissé.

L'animation est vive sur tous les bâtiments : ce sont les préparatifs de l'appareillage et les ordres que transmettent les commandants de groupes à leurs unités par le langage des flammes et des pavillons.

Les sous-marins, en prévision de la manœuvre, ont quitté la baie en rompent et sont partis au large, quelque part dans le raz de Sein.

A 8 h. 30, des panaches de fumée partent. Encadrés des torpilleurs, les croiseurs et les cuirassés doublent les falaises du cap La Chèvre et gagnent le chenal de l'Iroise.

La clarté du ciel et l'état de la mer permettent d'intéressantes exercices qui vont se dérouler toute la matinée entre la pointe du Raz et la pointe Saint-Mathieu.

Les croiseurs et les contre-torpilleurs évoluent à grande vitesse et les diverses unités se forment en réseau. Les sous-marins tentent d'attaquer et d'échapper aux torpilleurs. Les bâtiments se débattent derrière des rideaux de fumée.

A 11 heures, l'« Algérie » signale à l'armée navale la fin de la manœuvre.

L'« Algérie » vient alors se poster au milieu du goulet de Brest.

Puis, c'est le défilé et le dernier salut de l'armée navale au ministre qui se tient debout, tête nue, sur la passerelle du commandant; puis c'est la rentrée à Brest, à 11 h. 30, de cette longue théorie de bâtiments s'échelonnant en ligne de file et qui ont la profonde beauté de la force et du calme.

Les escadrilles d'hydravions survolent les escadres. Sur le cours Dajot et sur toute la ligne des falaises, qui avoisinent le goulet, la foule est immense pour assister à ce spectacle vraiment grandiose et que Brest voit rarement.

Après le passage du dernier navire, l'« Algérie », à son tour, rentre sur rade et M. Piétri y préside un déjeuner. M. Piétri se rend ensuite à bord du nouveau croiseur « La Galissonnière », de 7.600 tonnes, qui vient d'être achevé et dont les essais de vitesse ont été très satisfaisants.

A 15 h., le ministre débarque à Lannion pour l'inspection de l'École navale. Il visite ensuite les terrains de Lannion où se trouvent les grandes formes de radoub et l'Aéronautique, ainsi que la base des flotilles de sous-marins.

Puis, c'est l'arrivée en automobile sur le plateau des quatre pompes où s'étagent, devant la rade, les somptueux bâtiments de la nouvelle école navale dont la première pierre fut posée par Georges Leygues, en 1929 et qui pourra recevoir en septembre la prochaine promotion.

VERS L'ENTERREMENT DE LA RÉFORME ÉLECTORALE

Paris, 28 juin. — Comme suite au vote de la proposition de réduction de M. Bracke, l'invitant à rapporter un projet de représentation proportionnelle, la Commission du suffrage universel s'est réunie vendredi matin pour désigner un rapporteur. M. Bracke a défendu sa proposition, qui a été également soutenue par M. Georges Bonnetous.

M. Darcis, nouveau représentant de la Gauche radicale à la Commission, qui avait été présenté pour le rapport, a décliné cette offre en arguant qu'il n'était pas certain de se trouver en accord avec la majorité de son groupe pour présenter des conclusions favorables.

M. Bracke a posé alors sa candidature et M. Yvon Delbos, au nom du groupe radical, y a opposé aussitôt celle de M. Mistler. L'ancien ministre a rappelé qu'il demeurait partisan du scrutin uninominal d'arrondissement à deux tours et hostile à la représentation proportionnelle.

M. René Coty a proposé à la Commission de donner à son rapporteur éventuel le mandat de ne pas déposer de conclusions purement négatives, mais de provoquer un débat public à la rentrée.

A la suite de cet échange d'explications, M. Mistler a été élu par 17 voix contre 8 à M. Bracke, la Commission se prononçant ainsi nettement contre la représentation proportionnelle à laquelle la Chambre s'était montrée, la veille, favorable.

Il a été convenu, en outre, que les conclusions du rapporteur ne seraient discutées qu'à la rentrée d'automne et qu'un double débat aurait lieu l'un sur

Le procès de Michel Henriot devant le jury de Vannes

Vannes, 28 juin. — L'ouverture de la deuxième audience du procès Michel Henriot qui, à Loch en Guidel, tua sa femme, Georgette Deglave, a été marquée par des cris et des coups de sifflet, qui ont accueilli l'accusé à son entrée dans la salle.

Le calme rétabli, on a entendu le médecin militaire Peyre, de Fontainebleau, qui a exposé dans quelles conditions il proposa, en 1918, Henriot pour la réforme.

Puis le docteur Ceillier, médecin aliéniste de Paris, a assuré que le crime fut accompli par Henriot avec conscience, lucidité et qu'il a été suivi de simulation. Le drame ne présente pas, à son avis, de cas pathologique.

L'aliéniste a parlé ensuite du déséquilibre, de l'anormalité et de la dégénérescence du meurtrier.

Le docteur Dorso, de Lorient, qui eut l'occasion d'examiner le meurtrier, s'est étendu à son tour sur la dégénérescence physique de Michel Henriot.

Sur une question de M. Beineix, cette audience rebondit brusquement. Il s'agit de savoir si la victime était réfractaire au devoir conjugal.

On apprend que Georgette Deglave, pour mieux résister à son mari, portait continuellement une ceinture.

La défense en tire des conclusions précises : Le meurtrier était un refoulé. Les témoins qui ont vu la scène du drame, racontent leurs souvenirs.

Le commissaire divisionnaire de Lorient, M. Peyrouse, rappelle qu'il fut avisé du crime par les journaux; qu'il se rendit à Loch en Guidel et posa quelques questions à Michel Henriot. Il reprit l'interrogatoire après celui que lui avait fait subir son père, le procureur Henriot, et il réussit à l'amener aux aveux.

Les témoins qui se sont rendus sur les lieux du crime, continuent ensuite à défilé.

M. Rouget, cultivateur, avisé par Michel Henriot, avertit d'autres voisins et se dirigea vers Loch. En entrant, il vit Michel assis qui, ayant pris la carabine dans sa chambre, la plaça dans une fiacelle de long en disant : « Ah ! le voyou, la canaille ! »

Le receveur, M. Le Roy, qui reprit à Guidel un appel téléphonique venant de



LES PIÈCES À CONVICTION (Ph. Franco-Press.)

Loch, entendit des hurlements suivis de coups de carabine. C'est le seul témoin auriculaire du drame.

Le notaire Guégand, qui a reçu le testament que lui apporta Henriot, et le notaire Prodromid, à qui Henriot demanda conseil sur la question des assurances, déclarent que Michel leur a fait l'effet d'un homme normal capable de défendre ses intérêts.

Prochaine audience samedi à 13 h. Ce n'est que lundi soir que les jurés pourront donner leur verdict.



LA COUR. — Au centre: M. PAPIN BEAUFORT, PRÉSIDENT. (Ph. N.Y.T.)

L'attaque de Pékin par des "irréguliers"

Un millier de soldats irréguliers chinois ont essayé de pénétrer de force dans Pékin, par la porte sud de la ville, et après un engagement avec les troupes placées sous les ordres des autorités locales, ils ont été refoulés sur Fengtai, où ils se trouvent actuellement.

Is y ont détruit les voies ferrées, et les communications entre Pékin et Tian-Tsin sont, par suite, interrompues. D'après les dernières nouvelles les rebelles chinois avaient attaqué Pékin en venant sur un train blindé. Ils ont pu être repoussés grâce à l'initiative de troupes régulières chinoises, qui ont réussi à faire sauter la ligne en deux points, isolant complètement le train et obligeant les rebelles à l'abandonner.

La loi martiale, qui avait été proclamée à Pékin, dans la matinée, a été levée, les chefs rebelles ayant été faits prisonniers.

La discussion immédiate d'un texte rejetant la représentation proportionnelle; l'autre, plus général, sur les réformes à apporter au mode de scrutin.

A la demande de M. Baréty, il a été décidé en outre qu'un rapporteur spécial serait désigné pour étudier la question

MORT DE M. LOUIS WATINE

Président de la Fédération des Unions de familles nombreuses du Nord de la France et de la Croix-Rouge de Roubaix

Le grand défenseur de la famille a succombé hier dans l'avion sanitaire qui le ramenait de Royat.

Dans la nuit de jeudi à vendredi s'est éteint, au domicile de M. Louis Watine, dont nous avons appris la mort avec une émotion et une peine que partagera notre population à laquelle il était tout dévoué, un Roubaisien qui tenait une place éminente dans la cité.

M. Louis Watine ne s'est imposé ni par les honneurs qu'il s'était, ni par les titres qu'il n'acceptait qu'avec réticence, mais par une charge à accomplir pour le bien de tous.

Ce sont les services rendus qui avaient valu au philanthrope chrétien d'une sorte de magistrature du dévouement à l'intérêt public.

Nous venons de dire que ni les honneurs ni les titres ne comptaient pour ce philosophe qui en savait la vanité. Ce réaliste dans le meilleur sens du mot ne voyait dans les nombreuses initiatives qu'il a prises que l'objet pratique à atteindre, que le bénéfice, peut-on dire, à obtenir, dans l'ordre de la charité, du bien général, de l'amélioration du sort des humbles et des plus méritants. Sa grande idée : Accorder la justice et la charité.

Ce n'était pas l'homme de l'utopie ni le bâtisseur des cités futures. Certes, il souhaitait, en parfait chrétien, que le règne de Dieu s'étende sur la terre et dans les cœurs, mais il connaissait trop la nature humaine pour n'en pas connaître les faiblesses et les limites. Le bien qu'il désirait en particulier pour ses prochains les plus proches, c'est-à-dire ceux de sa patrie, de sa région, de sa ville, il le voulait immédiat.

Il ne s'engageait dans aucune entreprise à la légère; mais, quand, après mûre réflexion et étude complète, il s'était résolu à introduire quelque chose de nouveau, à introduire quelque chose de différent ou de génésiste dans nos mœurs ou dans nos lois, à venir à l'aide de quelque infortune solitaire, le mot impossible n'existait plus pour lui. De lui comme de Vauban on pouvait dire : Tâche entreprise par Louis Watine, tâche accomplie. Il employait pour cela la plus merveilleuse patience unie à une ténacité souriante contre lesquelles venaient se briser tous les obstacles.

Il faisait fi de l'éloquence qui se satis-

LETRE DE BRUXELLES

La reprise des relations avec Moscou

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 28 JUIN 1935.

Une des difficultés qu'il faut encore résoudre avant de parler publiquement des tractations officielles actuellement en cours entre Bruxelles et Moscou, est celle de l'intérêt belge en Russie. La révolution russe a fait main-basse sur les propriétés belges qui existaient alors au pays des Soviets. Jamais, jusqu'ici, ces derniers n'ont offert réparation ou restitution.

Le Belge va-t-elle passer l'éponge sur ces intérêts qui sont évalués à deux milliards ? Moscou offre-t-elle une garantie quelconque à leur sujet ? Rien ne transpire à ce propos. On est prêt à croire cependant que le Gouvernement belge ne passera pas qu'il lui soit fait par le général de Cossau, puis à la fondation par Louis Watine de la Fédération des Unions de familles nombreuses du Nord de la France. Cette puissance, avec laquelle il faut compter, rayonne sur quatre départements, s'étend sans cesse et dégage un intérêt de plus de 350.000 personnes.

Pour venir en aide à nos compatriotes pendant la guerre, il avait créé de nombreuses places des œuvres innombrables. Après la libération, pour en continuer l'œuvre, il fonda le Dispensaire antituberculeux Pierre-de-Roubaix en octobre 1923, présida à la reconstruction du Dispensaire-école de la Croix-Rouge en octobre 1924, à la reconstruction de la Maternité Boucaut et au transfert de la Clinique de la Croix-Rouge au boulevard de Cambrai en juin 1933.

L'initiative qu'il prit récemment en faveur de l'organisation de la défense passive et de la protection de la population civile qu'il sut mener à exécution avec une telle habitude avec son sans-préjudice des réalisations.

Le fait est d'autant plus sérieux que des industries et des banques belges sont touchées très sérieusement par la chification dont elles ont été victimes de la part des Russes et que ces banques et ces industries figurent parmi celles que l'Etat belge assiste financièrement pour empêcher leur écroulement. Une restitution quelconque de la part de la Russie viendrait en déduction de la charge des Belges. Ceux-ci comprendraient difficilement qu'au moment où l'on reprend les relations avec la Russie, ce fut eux qui paient les vols commis par celle-ci.

Le gouvernement de Staline comprendra-t-il la situation et continuera-t-il de refuser de justes réparations ? Il faut attendre une communication du gouvernement pour être fixé à ce sujet. Ce que l'on sait, c'est que le Comité extra-gouvernemental qui, depuis des années, maintient envers et contre tous, les légitimes revendications des Belges spoliés en Russie, vient d'adresser une pétition au Parlement, lui demandant de faire pression sur le Gouvernement pour que celui-ci prenne en cause la défense des intérêts belges en Russie, au cours des négociations pour la reprise des relations diplomatiques.

La question est d'autant plus actuelle que la mission de professeurs et de personnalités scientifiques de Bruxelles, qui vient de rentrer après un voyage d'études au pays des Soviets, ne cache pas son admiration pour ce que le Gouvernement de Moscou lui a permis de voir, mais ne s'arrête pas cette question économique de premier plan: Les Belges avaient établi en Russie des groupes d'industries qui constituaient pour celle-ci une véritable source de progrès et de profits.

C'est une raison de plus qui milite en faveur de nos revendications.

Le docteur Vandenberghe vient de déclarer à l'Assemblée provinciale de Roubaix la découverte de la bactérie de la peste.

VOICI LE DOCTEUR VANDENBERGHE, EN DÉCLARANT LA DÉCOUVERTE DE LA BACTÉRIE DE LA PESTE.

UNE BELLE DÉCOUVERTE



Le docteur Vandenberghe vient de déclarer à l'Assemblée provinciale de Roubaix la découverte de la bactérie de la peste.